



REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE DOSSO
DEPARTEMENT DE DOSSO
COMMUNE URBAINE DE DOSSO

DELIBERATION N° 005 /2021/CU/DO

du 18 / 08 / 2021

Portant création, attribution, organisation,
Composition et fonctionnement des
Comités de protection de l'Enfant dans la
Commune urbaine de Dosso.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune Urbaine de Dosso, régulièrement constitué et réuni en session ordinaire les 17, 18, 19 et 20 Aout 2021, dans la salle des réunions du Gouvernorat tenant lieu de salle des délibérations du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur ABDOU MADOUYOU, Président du Conseil Municipal ;

Le quorum étant atteint ainsi que l'atteste la liste émergée des présences, jointe au Procès-verbal de la séance ;

Vu la Constitution du 25 Novembre 2010 ;

Vu la Loi n° 2008-042 du 31 Juillet 2008 relative à l'organisation et à l'administration du Territoire de la République;

Vu l'ordonnance n° 2010-54 du 17 Septembre 2010 portant Code Général des Collectivités Territoriales ; (C.G.C.T) ;

Vu l'ordonnance n° 2009-002 /PRN du 18 Août 2009 modifiant et complétant la loi n° 2002-14 du 11 juin 2002 portant création des Communes et fixant le nom de leurs Chefs-lieux;

Vu le Décret n°2003-177 du 18 Juillet 2003 déterminant les règles de fonctionnement des Organes délibérants et exécutifs des Collectivités Territoriales ;

Vu l'ordonnance n° 2010-55 du 17 septembre 2010, portant statut des Communes à statut particulier ou villes ;

Vu le décret n°2021-235/PRN du 03 avril 2021, portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n°2021-286/PRN du 03 mai 2021, modifiant et complétant le décret 2021-238/PRN du 07 avril 2021, portant nomination des membres du gouvernement ;

Vu le Jugement n°114/CAB/GEC/CE du 13 Avril 2021 et celui du n°205/CAB/GEC/CE Du 3 Mai 2021 portant validation et proclamation des résultats définitifs des élections Municipales et Régionales ;

Vu le Message Radio n°207/MI/SP/D/ACR/SG/DGDCT du 19/04/2021, portant Installation du Conseil Municipal de la Commune Urbaine de Dosso ;

Vu le Procès-verbal d'élection du Maire et des deux (2) Adjoints de la Commune Urbaine De Dosso en date du 10 Mai 2021 ;

Vu le Procès- verbal de la 2 ème session ordinaire du 20/08/ 2021 du Conseil Municipal ;

Sur l'avis unanime du Conseil Municipal.

ADOPTÉ CE QUI SUIT:

ARTICLE 1^{er}: Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour création, attribution, organisation, Composition et fonctionnement des Comités de protection de l'Enfant d'âge zéro (0) à dix-huit (18) ans dans la Commune urbaine de Dosso.

ARTICLE 2 : Le Maire, Président du Conseil Municipal est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera communiquée et transmise au Préfet, Autorité de Tutelle.

Ont signé les Conseillers élus présents :

(Voir liste en annexe)

1-Abdou	Madougou
2-Adamou	Hamadou
3-Soumana	Tahirou
4-Ousseini	Hassane
5-Abdoul-hayou	Ali
6-Ibrahima	Mainassara
7-Mahamadou	Assoumane
8-Amadou	Elhadji Panga
9-Mahamadou	Hamani Insa
10-Hassane	Sanda
11-Hama	Moussa
12-Tahirou	Soumaila
13-Idé	Adamou
14-Hassane	Seyni
15-Issa	Maidanda
16-Amina	Seyni
17-Zara	Hamou
18-Maimouna	Mabey
19-Malima	Garba
20-Mme.	Boubacar Kadi Idé
21-Aissata	Modi
22-Salamatou	Amadou Djiré.

AMPLIATION :

Préfecture.....01

REPUBLIQUE DU NIGER
LE PRESIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL
LE MAIRE
Commune Urbaine de Dosso
ABDOU MADDOUGOU



REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE DOSSO
DEPARTEMENT DE DOSSO
COMMUNE URBAINE DE DOSSO

LISTE DE PRESENCE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU CONSEIL
MUNICIPAL 2021

N° D'ORDRE	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	EMARGEMENT
1	ABDOU MADOUYOU	MAIRE	
2	ADAMOU M AMADOU	1 ^{er} ADJOINT	
3	SOUMANA TAHIROU	2 ^{ème} ADJOINT	
4	OUSSEINI HASSANE	CONSEILLER	
5	ABDOUL-HAYOU ALI	CONSEILLER	
6	IBRAHIMA MAINASSARA	CONSEILLER	
7	MAHAMADOU ASSOUMANE	CONSEILLER	
8	AMADOU ELHADJI PANGA	CONSEILLER	
9	MAHAMADOU HAMANI INSA	CONSEILLER	
10	HASSANE SANDA	CONSEILLER	
11	HAMA MOUSSA	CONSEILLER	
12	TAHIROU SOUMAILA	CONSEILLER	
13	IDE ADAMOU	CONSEILLER	
14	HASSANE SEYNI	CONSEILLERE	
15	ISSA MAIDANDA	CONSEILLER	
16	Mme. AMINA SEYNI	CONSEILLERE	
17	Mme. ZARA HAMOU	CONSEILLERE	
18	MAIMOUNA MABEYE	CONSEILLERE	
19	HALIMATOU GARBA	CONSEILLERE	
20	Mme. BOUBACAR KADI IDE	CONSEILLERE	
21	AISSATA MODI	CONSEILLERE	
22	Mme. OUMAROU SALAMATOU AMADOU DJIRE	CONSEILLERE	